

Motion CEN 19 et 20 mai 2022 après commission

La guerre s'installe durablement sur le sol européen. Son extension est une menace bien réelle. L'invasion de l'Ukraine par la Russie est catastrophique pour les peuples. L'économie mondiale est sous tension. Une première exigence s'impose : le retrait immédiat des troupes russes. Une issue négociée sous l'égide des Nations Unies faisant prévaloir l'état de droit est une nécessité impérieuse pour imposer la paix dans le respect des droits des peuples.

En France, la progression constante de l'extrême droite pose à terme l'hypothèse de son accession au pouvoir. L'explosion des inégalités, les crises sociale et sanitaire, un mépris de classe affiché, alimentent ce vote.

La stratégie cynique du pouvoir n'a eu de cesse, par sa politique, ses lois et ses prises de position, de favoriser cette progression pour enjoindre ensuite les électeurs à faire barrage.

Cette stratégie est aussi destinée à disqualifier toute alternative progressiste pour faire accepter comme une réalité intangible les inégalités sociales et l'enrichissement sans limites des plus riches : exit donc tout débat concernant une politique de redistribution des richesses, par des mesures d'augmentations des salaires, par des investissements massifs dans les services publics et la protection sociale. Exit aussi tout débat concernant une politique de planification écologique et une politique économique au service des citoyens.

Alors que ces exigences ont émergé lors des élections présidentielles, le second quinquennat risque de renforcer la crise sociale. Des mesures annoncées renforceraient l'austérité : 10 milliards d'euros d'économie sur les collectivités territoriales, 10 milliards d'euros sur le budget de l'état, 9 milliards d'euros sur les retraites.

Si répondre aux attentes sociales fortes nécessite une politique progressiste, nos revendications sur le pouvoir d'achat, le refus des inégalités, l'exigence d'une réelle sécurité sociale et de vie contribueront à sortir du piège mortifère entre un libéralisme autoritaire et une extrême-droite fascisante.

Protection Sociale

A l'aube d'une nouvelle législature, nous rappelons nos désaccords et nos exigences :

La création d'une 5^{ème} Branche autonomie est une rupture par rapport aux principes de la Sécurité Sociale. Elle dépend de la CNSA, financée à 90 % par la CSG. Son budget est fixé par la LFSS, qui limite les prestations au financement attribué. La politique de restriction budgétaire l'emporte sur l'évaluation et la satisfaction des besoins.

La réforme de la Protection Sociale Complémentaire pour les fonctionnaires place les retraités dans un choix contraint et leur impose des cotisations plus chères, du fait de la rupture de la solidarité intergénérationnelle, ce qui contredit l'objectif de garantir à tous les assurés les mêmes droits suivant leurs besoins et leurs moyens.

Abandonnée, la loi grand âge et autonomie devra être remise à l'ordre du jour pour assurer la mise en œuvre d'un grand service public de l'autonomie avec les investissements adéquats en termes de recrutements et de carrières pour les personnels et le développement de la prise en charge prenant en compte l'augmentation du nombre et des besoins des personnes âgées.

La FGR-FP dénonce le projet d'une complémentaire « dépendance ».

La création d'un ministère dédié aux personnes âgées et aux retraités pour définir dans sa globalité, la politique concernant le quart de la population s'impose en concertation avec leurs organisations.

Fonction Publique

Revalorisation des pensions :

En avril l'inflation s'élevait à 4,8 %, alors que les pensions de retraite n'ont progressé que de 1,1% en janvier. Les retraité.es continuent à subir une perte conséquente de pouvoir d'achat.

Nos revendications demeurent :

- une véritable revalorisation des pensions qui compense les pertes subies depuis 10 ans et anticipe la hausse des prix pour 2022 ;
- un niveau minimum de pension égal au SMIC ; des mesures spécifiques immédiates pour les faibles pensions et pour lutter contre les inégalités hommes – femmes ;
- le rétablissement de l'indexation des pensions sur le salaire moyen.

Report de l'âge de départ à la retraite

Repousser l'âge de départ en retraite à 64 ou 65 ans répond à une démarche dogmatique visant à réduire les dépenses publiques. Pour un gain hypothétique de 0,1 point de PIB (source OFCE) nous subirions une nouvelle dégradation de notre système de retraite.

Ce nouveau report induirait des dépenses supplémentaires de chômage, d'invalidité, de maladie...

Pour les personnes sans emploi, elle prolongerait des situations de précarité, alors même que le passage à la retraite leur permet une amélioration de niveau de vie.

Le système par répartition a besoin de profondes améliorations sur la base d'une réduction du chômage, d'une revalorisation des salaires, de l'égalité de traitement, de l'amélioration des déroulements de carrière.

Fiscalité

De la crise économique et financière à la crise sociale

La confiance des ménages continue de diminuer. Elle est au point le plus bas atteint fin 2018 lors du mouvement des gilets jaunes. L'inflation s'accélère avec une vive hausse des prix de l'énergie sur un an, une augmentation non négligeable des prix alimentaires, de celui des services et des produits manufacturés.

Il ne faut pas oublier les économies drastiques sur les collectivités locales, sur le budget de l'état et sur les prestations sociales dans un contexte où la croissance s'effondre.

Ce sont les classes moyennes et les plus pauvres qui sont les victimes de ces crises successives. Il faut revenir sur les cadeaux faits aux plus riches et aux grandes entreprises qui font des bénéfiques records et versent des dividendes scandaleux.

Cela passe par une meilleure redistribution des richesses, grâce à une meilleure politique salariale, une nouvelle politique fiscale avec notamment une meilleure progressivité et des tranches supplémentaires d'IR, le rétablissement de l'ISF et des impôts de production, la révision des niches fiscales, et de l'impôt sur les sociétés.

Action

Les retraité.es se sont à nouveau mobilisés le 24 mars. Leurs actions successives ont permis d'arracher la promesse d'une revalorisation des pensions. Mais le compte n'y est pas.

L'exigence de rattrapage sera portée, dans le cadre de mobilisations initiées par le groupe des neuf. La FGR-FP s'inscrit dans la campagne d'interpellation des candidat.es aux législatives qui rappelle les revendications des retraité.es à laquelle se joint le pôle des retraités.